



SECURITY COUNCIL OFFICIAL RECORDS

NINETEENTH YEAR

1155

th MEETING: 21 SEPTEMBER 1964

ème SÉANCE: 21 SEPTEMBRE 1964

DIX-NEUVIÈME ANNÉE

CONSEIL DE SÉCURITÉ DOCUMENTS OFFICIELS

NEW YORK

62

TABLE OF CONTENTS

	<i>Page</i>
Provisional agenda (S/Agenda/1155)	1
Adoption of the agenda	1
Letter dated 26 December 1963 from the Permanent Representative of Cyprus addressed to the President of the Security Council (S/5488): Report of the Secretary-General on the United Nations operation in Cyprus (S/5950 and Corr.1 and Add. 1 and 2).	1

TABLE DES MATIÈRES

Ordre du jour provisoire (S/Agenda/1155)	1
Adoption de l'ordre du jour	1
Lettre, en date du 26 décembre 1963, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant permanent de Chypre (S/5488): Rapport du Secrétaire général sur l'opération des Nations Unies à Chypre (S/5950 et Corr.1 et Add.1 et 2)	1

NOTE

Relevant documents of the Security Council are published in quarterly supplements to the *Official Records*.

Symbols of United Nations documents are composed of capital letters combined with figures. Mention of such a symbol indicates a reference to a United Nations document.

*

* *

Les documents pertinents du Conseil de sécurité sont publiés dans des suppléments trimestriels aux *Documents officiels*.

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

ELEVEN HUNDRED AND FIFTY-FIFTH MEETING

Held in New York, on Monday, 21 September 1964, at 3 p.m.

MILLE CENT CINQUANTE-CINQUIÈME SÉANCE

Tenue à New York, le lundi 21 septembre 1964, à 15 heures.

President: Mr. P. D. MOROZOV (Union of Soviet Socialist Republics).

Present: The representatives of the following States: Bolivia, Brazil, China, Czechoslovakia, France, Ivory Coast, Morocco, Norway, Union of Soviet Socialist Republics, United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland and United States of America.

Provisional agenda (S/Agenda/1155)

1. Adoption of the agenda.
2. Letter dated 26 December 1963 from the Permanent Representative of Cyprus addressed to the President of the Security Council (S/5488):
Report of the Secretary-General on the United Nations operation in Cyprus (S/5950 and Corr.1 and Add.1 and 2).

Adoption of the agenda

The agenda was adopted.

Letter dated 26 December 1963 from the Permanent Representative of Cyprus addressed to the President of the Security Council (S/5488):

Report of the Secretary-General on the United Nations operation in Cyprus (S/5950 and Corr.1 and Add.1 and 2)

1. The PRESIDENT (translated from Russian): In accordance with the previous decision of the Council, I invite the representatives of Cyprus, Turkey and Greece to take places at the Council table.

At the invitation of the President, Mr. Orhan Eralp (Turkey), Mr. Spyros Kyprianou (Cyprus), and Mr. Dimitri S. Bitsios (Greece) took places at the Council table.

2. The PRESIDENT (translated from Russian): The first speaker on my list is the Brazilian representative, to whom I give the floor.

3. Mr. CARVALHO SILOS (Brazil): On behalf of the Brazilian delegation may I be permitted initially to express the gratification of my Government on the very comprehensive, objective and impartial report, which the Secretary-General has submitted to this Council on the subject of the United Nations operation in Cyprus [S/5950 and Add.1 and 2].^{1/} The report shows clearly how, in implementing the Security Council resolution of 4 March 1964 [S/5575],^{2/} the Secretary-

^{1/} See Official Records of the Security Council, Nineteenth Year, Supplement for July, August and September 1964.

^{2/} Ibid., Supplement for January, February and March 1964.

Président: M. P. D. MOROZOV
(Union des Républiques socialistes soviétiques).

Présents: Les représentants des Etats suivants: Bolivie, Brésil, Chine, Côte-d'Ivoire, Etats-Unis d'Amérique, France, Maroc, Norvège, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Tchécoslovaquie et Union des Républiques socialistes soviétiques.

Ordre du jour provisoire (S/Agenda/1155)

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Lettre, en date du 26 décembre 1963, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant permanent de Chypre (S/5488):
Rapport du Secrétaire général sur l'opération des Nations Unies à Chypre (S/5950 et Corr.1 et Add.1 et 2).

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Lettre, en date du 26 décembre 1963, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant permanent de Chypre (S/5488):

Rapport du Secrétaire général sur l'opération des Nations Unies à Chypre (S/5950 et Corr.1 et Add.1 et 2)

1. Le PRESIDENT (traduit du russe): Conformément à la décision précédemment prise par le Conseil, j'invite les représentants de Chypre, de la Turquie et de la Grèce à prendre place à la table du Conseil.

Sur l'invitation du Président, M. Orhan Eralp (Turquie), M. Spyros Kyprianou (Chypre) et M. Dimitri S. Bitsios (Grèce) prennent place à la table du Conseil.

2. Le PRESIDENT (traduit du russe): Le premier orateur inscrit est le représentant du Brésil, à qui je donne la parole.

3. M. CARVALHO SILOS (Brésil) [traduit de l'anglais]: Au nom de la délégation brésilienne, qu'il me soit permis, tout d'abord, de dire combien mon gouvernement a apprécié le rapport très complet, très objectif et impartial que le Secrétaire général a présenté au Conseil au sujet de l'opération des Nations Unies à Chypre. Ce rapport [S/5950 et Add.1 et 2]^{1/} montre clairement comment, en application de la résolution du 4 mars 1964 [S/5575]^{2/} du Conseil

^{1/} Voir Documents officiels du Conseil de sécurité, dix-neuvième année, Supplément de juillet, août et septembre 1964.

^{2/} Ibid., Supplément de janvier, février et mars 1964.

General, the Mediator and the Commander of the United Nations Force have endeavoured, under the most difficult conditions, to ease a very explosive situation through the use of patience, wisdom and restraint. My delegation pays tribute to the Secretary-General and to his collaborators for the highly commendable task they have performed in Cyprus.

4. It is my duty to honour the memory of the first Mediator in Cyprus; in carrying out his mission, the late Mr. Sakari Tuomioja furthered the cause of the United Nations and enhanced his outstanding qualities as a diplomat and statesman. The Brazilian delegation also wishes to congratulate the Secretary-General on his choice of the new Mediator, Mr. Galo Plaza, who had already contributed so much to the success of the United Nations operation in Cyprus as the Special Representative of the Secretary-General in Nicosia. I am confident that Mr. Plaza's personal qualities and his thorough knowledge of the complex situation in the area will enable him to do extremely well in his new assignment.

5. The Brazilian delegation has noted with great satisfaction the measures which, as shown in the Secretary-General's report, the parties concerned have taken or indicated they intend to take, to alleviate the tension existing on the island and in the region, thereby helping to render the United Nations operation more effective and paving the way for a final, peaceful settlement of the whole problem.

6. May I be permitted to recall that on 2 March, when he submitted the draft resolution, through the adoption of which the Council decided to station a United Nations peace-keeping force in Cyprus and to appoint a United Nations mediator, the representative of Brazil said:

"We are confident that this draft resolution, once approved, could contribute substantially to bringing about conditions of peace and harmony inside Cyprus indispensable to a thorough review of all the issues that have been bedevilling the life of the Republic of Cyprus since its inception.

"The stabilizing presence of an international peace-keeping force and the endeavours of an impartial and respected mediator open the best prospects for a settlement of one of the most complex and delicate problems the United Nations has faced.

"In the absence of such action, the already explosive situation threatens to deteriorate further, endangering not only the life of the Republic, but peace and security in the area." [1100th meeting, paras. 18, 19 and 20.]

7. If, as the Secretary-General points out in paragraph 216 of his report [S/5950], the United Nations Force in Cyprus "has not, obviously, been able to achieve the full objectives defined in the general mandate of the Security Council", it has contributed to improvement in the security situation on the island, to the prevention or limitation of fighting, to the betterment of the general situation concerning

de sécurité, le Secrétaire général, le Médiateur et le Commandant de la Force des Nations Unies se sont efforcés, dans les circonstances les plus difficiles, d'atténuer le caractère extrêmement explosif de la situation en faisant preuve de patience, de sagesse et de retenue. Ma délégation rend hommage au Secrétaire général et à ses collaborateurs pour la tâche digne d'éloges qu'ils ont accomplie à Chypre.

4. Je voudrais maintenant rendre hommage à la mémoire du premier médiateur à Chypre; en accomplissant sa mission, M. Sakari Tuomioja a bien servi la cause des Nations Unies et a montré des qualités exceptionnelles de diplomate et d'homme d'Etat. La délégation du Brésil tient également à féliciter le Secrétaire général d'avoir choisi pour nouveau médiateur M. Galo Plaza, qui a déjà tant fait pour assurer le succès de l'opération des Nations Unies à Chypre en tant que représentant spécial du Secrétaire général à Nicosia. Je suis certain que les qualités personnelles de M. Plaza, alliées à sa connaissance profonde de la situation complexe qui règne dans la région, lui permettront de s'acquitter brillamment de ses nouvelles fonctions.

5. C'est avec une vive satisfaction que la délégation brésilienne a pris connaissance des mesures que, selon le rapport du Secrétaire général, les parties intéressées ont prises ou ont déclaré avoir l'intention de prendre pour réduire les tensions existant dans l'île et dans la région, contribuant ainsi à donner plus d'efficacité à l'opération des Nations Unies et à préparer la voie à un règlement définitif et pacifique de l'ensemble du problème.

6. Permettez-moi de rappeler que, le 2 mars dernier, le représentant du Brésil, en présentant le projet de résolution par lequel le Conseil a décidé, en l'adoptant, d'envoyer une force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre et de nommer un médiateur, a déclaré ce qui suit:

"Nous sommes persuadés que l'adoption de ce projet de résolution aiderait beaucoup à établir, à Chypre, le climat de paix et de concorde qui est indispensable pour le règlement de tous les problèmes qui ont rendu si difficile la vie de la République de Chypre depuis sa création.

"La présence stabilisatrice d'une force internationale de maintien de la paix et les efforts d'un médiateur impartial et respecté ouvriront les meilleures perspectives pour la solution de l'un des problèmes les plus complexes et les plus délicats dont les Nations Unies aient eu à s'occuper.

"Faute d'une telle décision, la situation, déjà explosive, risquerait d'empirer encore et de mettre en danger non seulement la vie de la République de Chypre, mais aussi la paix et la sécurité dans la région." [1100ème séance, par. 18, 19 et 20.]

7. Si, comme le souligne le Secrétaire général au paragraphe 216 de son rapport [S/5950], la Force des Nations Unies à Chypre "n'a pu, évidemment, atteindre pleinement les objectifs définis dans le mandat général que le Conseil de sécurité lui a assigné", elle n'en a pas moins contribué à assurer une plus grande sécurité dans l'île, à empêcher ou à circonscrire les combats, à améliorer la situation

transportation and production, the lifting of the siegès and the restoring of public utilities. As clearly indicated in the report, the Force has prevented the worsening of political conditions in Cyprus which would probably have brought about an extremely dangerous menace to international peace and security in the area, with world-wide consequences.

8. Thus, in our view, the deployment of the Force has already attained one of the objectives of the decision taken by the Security Council in adopting the resolution of 4 March. This alone suffices to prove the wisdom of the decision taken by the Council to set up the Force. It is my belief that now it is incumbent upon us to lengthen its stationing in Cyprus and endeavour to improve the conditions under which the Force has been operating.

9. In this connexion, the Secretary-General has pointed out in his report the extremely difficult conditions under which the Force has been compelled to operate. In order to improve those conditions and to render more effective the deployment of the Force, the Council and the parties concerned should give the utmost attention to the assumptions to which the Secretary-General has referred in paragraph 232 of his report.

10. The Brazilian delegation considers that all the principles mentioned are important, but we view with especial interest the implementation of the principle regarding freedom of movement. Without freedom of movement, the Force cannot discharge its duties and the whole peace-keeping operation will become a losing game.

11. The final settlement of the Cyprus problem depends, naturally, on the patience, prudence and goodwill of all the parties concerned. The United Nations, through the Secretary-General, the Mediator and the Peace-keeping Force, has already contributed substantially to such a solution and, we are all certain of this, will continue to do so in discharging its duties under the Charter and in carrying out the decisions of the Security Council.

12. Mr. SEYDOUX (France) (translated from French): Before going on to the matter under discussion, I should like to associate myself with the tribute my colleagues have paid to the memory of Mr. Sakari Tuomioja. By his impartiality, his qualities of wisdom and moderation and the rectitude of his judgement, this statesman was an honour to Finland and helped to sustain our hope that a negotiated solution of the Cyprus problem is still possible despite obstacles, the magnitude of which is recognized by all.

13. We are glad, too, that the Secretary-General, with the agreement of the parties concerned has been able to appoint without delay a new mediator, Mr. Galo Plaza, who has already given proof on the spot of the effectiveness of his actions and who, we are sure, will continue the work so unfortunately interrupted by the death of Mr. Tuomioja.

14. Very soon, the new Mediator will establish contact with the Governments concerned. I would like to stress how important it is that all parties should

générale en matière de transports et de production, à permettre l'abolition de l'état de siège et le rétablissement des services publics. De plus, comme l'indique clairement le rapport, elle a empêché l'aggravation de la situation politique à Chypre, qui aurait sans doute créé une menace des plus graves pour la paix et la sécurité internationales dans la région, sans parler des conséquences mondiales.

8. Ainsi, à notre avis, le déploiement de la Force a déjà permis d'atteindre l'un des objectifs de la décision prise par le Conseil de sécurité en adoptant la résolution du 4 mars dernier. Ce seul fait suffit à montrer la sagesse dont le Conseil de sécurité a fait preuve en décidant de créer la Force. Je suis convaincu que, maintenant, il nous faut maintenir encore sa présence à Chypre et tenter d'améliorer les conditions dans lesquelles elle opère.

9. A cet égard, le Secrétaire général a souligné dans son rapport les conditions extrêmement difficiles dans lesquelles la Force a dû fonctionner. En vue de modifier cet état de choses et de rendre plus efficace le déploiement de la Force, le Conseil ainsi que les parties intéressées devraient accorder la plus grande attention aux hypothèses formulées par le Secrétaire général au paragraphe 232 de son rapport.

10. La délégation brésilienne estime que tous les principes dont il est fait état sont importants, mais elle s'intéresse spécialement à la mise en œuvre de celui qui a trait à la liberté de mouvement. Sans liberté de mouvement, la Force ne peut s'acquitter de sa mission, et toute l'opération de maintien de la paix sera vouée à l'échec.

11. Le règlement définitif du problème de Chypre dépend naturellement de la prudence, de la patience et de la bonne volonté de tous. Les Nations Unies, par l'intermédiaire du Secrétaire général, du Médiateur, de la Force chargée du maintien de la paix, ont déjà contribué dans une large mesure à une telle solution et nous sommes tous certains qu'elles persévereront dans ce but, en s'acquittant de leurs devoirs, conformément à la Charte et aux décisions du Conseil de sécurité.

12. M. SEYDOUX (France): Je voudrais, avant d'aborder l'objet même de nos débats, m'associer à l'hommage que mes collègues ont rendu à la mémoire de M. Sakari Tuomioja. Par son impartialité et par ses qualités de sagesse et de pondération, par la rectitude de son jugement, cet homme d'Etat, qui fait honneur à la Finlande, a contribué à entretenir notre espoir qu'une solution négociée du problème de Chypre demeurerait possible en dépit d'obstacles dont l'ampleur est reconnue par tous.

13. Nous nous félicitons, d'autre part, que le Secrétaire général ait pu, en obtenant l'accord des parties intéressées, désigner sans retard un nouveau médiateur, M. Galo Plaza, qui a déjà donné sur place des preuves de l'efficacité de son action et qui, nous n'en doutons pas, poursuivra l'œuvre fâcheusement interrompue par la mort de M. Tuomioja.

14. Très prochainement, le nouveau médiateur prendra contact avec les gouvernements intéressés. Je voudrais souligner dans cette perspective l'im-

spare no effort to help reduce tensions and restore calm. Without such an atmosphere, it would be illusory, in our opinion, to try to achieve a political solution which can only come from an agreement based on the legitimate interests of the principal parties.

15. And are not the parties themselves beginning to realize this need for the restoration of calm? My delegation sees evidence of this in the decision taken by the Cypriot Government to remove the economic restrictions previously applied to a sector of the Turkish community and in the fact that a Turkish ship has been authorized to unload supplies for the people of Kokkina.

16. For its part, the Turkish Government has just made conciliatory gestures with regard to the position of Greek nationals in Istanbul and also in postponing the rotation of its contingent, at the request of the Secretary-General.

17. Finally, my Government appreciates the restraint which the authorities at Athens have shown in a number of different circumstances.

18. The favourable attitude of the parties towards the renewal of the mandate of the United Nations Force constitutes an essential element of the question the solution of which is the aim of the present debate of the Council. It was this consideration that my delegation already had in mind when it supported the resolution of 4 March 1964, but not without indicating clearly by abstaining on paragraph 4 of that resolution the reservations of principle which such an operation inspired. Our position has not changed and under those conditions my delegation will accept, as it did on 20 June 1964, the renewal of the Force's mandate for a period of three months [S/5778.]^{3/}

19. In the same spirit, the French delegation would have no objection to the proposal that the mission of the Force should be clarified in certain respects, as the Secretary-General suggests, if this is indeed the wish of the Council.

20. With regard to the financing of the operation as of 27 September 1964, my delegation can only adhere to the provisions of paragraph 6 of the resolution of 4 March. This text was adopted by the Security Council with a full knowledge of the facts, and we fail to see how an agreement could be reached in practice on any other method of financing.

21. Having made these remarks, I am glad to pay a tribute to the objectivity of the Secretary-General's report which provides members of the Council with information and material for reflection of the highest interest. In particular, I should like to commend the Secretary-General for his tireless efforts at conciliation in which he is supported both here and in Cyprus by colleagues who have won our respect.

22. Finally, I should like to express the hope that the signs of a relaxation of tension that have appeared

portance qui s'attache à ce que les uns et les autres ne ménagent aucun effort pour contribuer à l'apaisement et faire revenir le calme. Sans un tel climat, il serait illusoire, à notre avis, de prétendre dégager une solution politique qui ne peut résulter que d'un accord prenant en considération les intérêts légitimes des principaux intéressés.

15. Cette nécessité de l'apaisement, les parties en cause ne commencent-elles pas elles-mêmes à en prendre conscience? Ma délégation veut en voir l'indice dans la décision prise par le Gouvernement chypriote de renoncer aux mesures de restrictions économiques auxquelles était soumise une partie de la communauté turque, et dans le fait qu'un navire turc ait été autorisé à débarquer des vivres destinés à la population de Kokkina.

16. Le Gouvernement turc vient, de son côté, de manifester à propos de la situation des ressortissants grecs d'Istanbul des dispositions conciliantes dont il a également témoigné en retardant, à la demande du Secrétaire général, la relève de son contingent.

17. Enfin, mon gouvernement apprécie la retenue dont les autorités d'Athènes ont donné la preuve en maintes circonstances.

18. L'attitude favorable des parties intéressées quant au renouvellement du mandat de la Force des Nations Unies constitue un élément essentiel du problème que le présent débat du Conseil a pour objet de résoudre. C'est cette considération que ma délégation avait déjà présente à l'esprit quand elle s'est prononcée en faveur de la résolution du 4 mars 1964, non sans avoir nettement souligné, en s'abstenant sur le paragraphe 4 de cette résolution, les réserves de principe que lui inspirait une telle opération. Notre position n'a pas changé et, dans ces conditions, ma délégation acceptera, comme elle l'a fait le 20 juin 1964, le renouvellement du mandat de la Force pour une période de trois mois [S/5778^{3/}].

19. Dans le même esprit, la délégation française ne s'opposerait pas à ce que la mission de la Force soit précisée sur certains points, comme le suggère le Secrétaire général, si tel devait bien être le vœu du Conseil.

20. Quant au financement des opérations à compter du 27 septembre 1964, ma délégation ne peut que s'en tenir aux dispositions figurant au paragraphe 6 de la résolution du 4 mars. Ce texte a été adopté par le Conseil de sécurité en toute connaissance de cause et nous ne voyons pas comment un accord pourrait pratiquement se faire sur un autre mode de financement.

21. Ces remarques une fois formulées, je suis heureux de rendre hommage à l'objectivité du rapport du Secrétaire général qui apporte aux membres du Conseil des éléments d'information et de réflexion du plus haut intérêt. Je voudrais surtout rendre hommage à l'action de conciliation que mène inlassablement le Secrétaire général et dans laquelle il est secondé, ici et à Chypre, par des collaborateurs qui se sont acquis des titres à notre estime.

22. Mes derniers mots seront pour exprimer l'espoir que se confirmeront les signes de détente enregistrés

^{3/} Ibid., Supplement for April, May and June 1964.

^{3/} Ibid., Supplément d'avril, mai et juin 1964.

in recent days will be confirmed, that the appeals made by the Security Council during its different debates will be heard by all, and that no move will be made by any party which is likely to undermine future understanding and peace for which we must make urgent plans.

23. Mr. USHER (Ivory Coast) (translated from French): For nearly nine months the Security Council has been trying to control an outbreak of hostilities which threatens to engulf the coasts of the Mediterranean and indeed—such is the present interdependence of States and systems of alliances—the whole world. For nearly nine months we have been watching, almost powerless, as the tensions between the two sides rise and fall regularly, bringing with them a fatal reckoning of casualties mostly—alas—among innocent men, women and children. For nearly nine months, we have been trying to follow the path of mediation and to find a political solution to the situation, but everything seems to impede the laudable efforts of the Mediator. The United Nations forces of whom we demand many sacrifices without yet giving them the powers required by their mission are sometimes standing by without being able to intervene in the merciless battle between the two communities in Cyprus, a battle accompanied by an aerial bombardment that is quite indefensible. All this has happened because the Council, threatened with possible vetoes, has often been prevented from speaking out in clear language, not admitting of interpretations which are frequently different and contradictory and thus sometimes become the source of conflict.

24. For example, the resolution of 4 March 1964 [S/5575] established the Force and instructed it to maintain order while entrusting the Government of Cyprus with the main responsibility for the maintenance of order, yet without making it clear that the Force must co-operate with the Government. The same resolution instructs the Force to preserve peace and prevent the two communities from fighting, while at the same time forbidding the Force to use its arms. What a perilous situation to stand between two antagonists who are using automatic weapons, the most advanced machine-guns and bazookas! It cannot be compared with that of the referee who, with bare hands between two boxers in a ring, only has to raise his arm to stop the fight and send each man back to his corner.

25. The Secretary-General clearly indicates the difficulties facing the Force. He admits in his report that a United Nations force has never been placed in such a difficult situation and that "it requires great courage, a very special kind of courage, as well as an unusual amount of patience, understanding and compassion".

26. I would like here to associate my country with the deserved tribute which the Council must pay to the officers and men of the United Nations Force in Cyprus. I would also like to join in the vote of thanks which the Council will certainly address to the Secretary-General, his colleagues and the countries providing troops and money.

ces derniers jours, que les appels lancés par le Conseil de sécurité au cours de ses différents débats seront entendus de tous et qu'aucune initiative ne sera prise d'aucun côté qui puisse compromettre un avenir d'entente et de paix qu'il est grand temps de préparer.

23. M. USHER (Côte-d'Ivoire): Depuis bientôt neuf mois, le Conseil de sécurité tente d'endiguer un foyer de guerre chaude qui risque d'enflammer les côtes méditerranéennes et de s'étendre au monde entier, à cause de l'interdépendance actuelle des Etats ou des systèmes d'alliances. Depuis bientôt neuf mois, nous assistons presque impuissants à des mouvements réguliers de hausse et de baisse des tensions entre les adversaires, qui se soldent fatalement par des pertes de vies humaines; la plupart du temps, hélas! celles d'hommes, de femmes et d'enfants innocents. Depuis bientôt neuf mois, tandis que nous tentons, mais en vain, de trouver par voie de médiation, une solution politique au problème, tout se mobilise pour entraver les efforts louables du médiateur. Les forces des Nations Unies, à qui nous demandons beaucoup de sacrifices sans toujours leur donner les pouvoirs qu'exige leur mission, assistent, quelquefois sans pouvoir intervenir, à une bataille sans merci entre les deux communautés de Chypre, bataille doublée d'un bombardement aérien difficilement acceptable. Et tout cela parce que le Conseil, à cause d'éventuels vetos, a été assez souvent empêché de parler un langage clair, ne se prêtant pas à des interprétations qui, souvent différentes ou contradictoires, sont parfois source de conflits.

24. Ainsi, la résolution du 4 mars 1964 [S/5575], qui a créé la Force, lui demande de maintenir l'ordre tout en confiant au Gouvernement de Chypre la responsabilité principale de ce maintien de l'ordre, sans pourtant dire que la Force doit collaborer avec le gouvernement. La même résolution demande à la Force de maintenir la paix et d'empêcher les deux communautés de se battre, tout en interdisant à la Force d'utiliser ses armes. Se tenir entre deux antagonistes utilisant des armes automatiques, les fusils-mitrailleurs les plus perfectionnés, des bazookas, quelle situation périlleuse! Rien de comparable à celle de l'arbitre, les mains nues entre deux boxeurs, à qui il suffit d'étendre le bras pour arrêter le combat et renvoyer chacun dans son coin du ring.

25. Le Secrétaire général nous fait toucher du doigt les difficultés que rencontre la Force; il admet dans son rapport que jamais force des Nations Unies n'a été placée dans une situation aussi difficile, et qu'il faut "beaucoup de courage, un courage tout à fait spécial, et une dose de patience, de compréhension et de compassion peu commune".

26. Je voudrais, ici, associer mon pays à l'hommage mérité que le Conseil doit rendre aux officiers et aux hommes de troupe qui composent la Force des Nations Unies à Chypre, ainsi qu'à la gratitude et aux remerciements que le Conseil ne manquera pas d'exprimer au Secrétaire général, à ses collaborateurs, aux pays qui fournissent des troupes et à ceux qui participent au financement de l'opération.

27. To meet certain of the difficulties described in his report, the Secretary-General recommends that the United Nations Force should be given complete freedom of movement in Cyprus as well as the right to remove positions and fortified installations and to demand that the opposing forces be separated by buffer zones. Undoubtedly, the Council should accede to a certain extent to this request and thus facilitate the task of the Force. Freedom of movement depends on the Government of Cyprus and the Council may add the weight of its authority to the request which has already been made to the competent authorities and which they seem prepared to grant.

28. It seems to me that the other difficulties mentioned in the report find their answer in the important proposals which Archbishop Makarios has just made [S/5950/Add.2, annex]. We think that the United Nations Force should be able to co-operate with the Government of Cyprus in carrying out the Archbishop's proposals which are aimed at laying the foundation for peace on the island, namely, removal of all economic restrictions, removal of all armed posts throughout Cyprus, financial assistance to certain Turkish Cypriots and a general amnesty. Such proposals should not remain unanswered. In the face of this tragic, painful and dangerous situation, all opportunities which are offered must be seized.

29. I would like to pay a fervent tribute to the memory of Mr. Sakari Tuomioja. By his laudable efforts to encourage a peaceful solution of the problem he has rendered a great service to peace.

30. Without wishing to criticize or minimize what the mediators have done so far, especially since no results are yet apparent, I would like to stress that, in my humble opinion, this question cannot be solved without taking into account certain fundamental principles and certain psychological criteria. Cyprus was a colony. It obtained its independence after an armed and murderous struggle which rightly made it jealous of its achievement and suspicious of its former rulers and their predecessors. In this case, its reactions are those of any State in Europe, Africa, Asia or Latin America which was once a colony.

31. Subsequently, Cyprus became independent, sovereign and a Member of the United Nations. As in all other States, its administrative, political and constitutional organizations are domestic matters, a fact which derives from the principle of sovereignty. For the protection of its minority and its rights it must therefore make proposals which are satisfactory and acceptable to all the other parties concerned. In any case it seems certain to us, knowing the psychology of a formerly colonized country such as ours, that the time when it was possible to conclude without Cyprus a treaty to be imposed on Cyprus, after the observance of a few formalities, has gone for ever.

32. Consequently, the Security Council, the negotiators and the States concerned must abandon the fiction that the independence of Cyprus is conditioned

27. Pour parer à certaines des difficultés décrites dans son rapport, le Secrétaire général préconise que soit accordée à la Force des Nations Unies la complète liberté de mouvement à Chypre, le droit de démanteler les positions et installations fortifiées et le droit d'exiger que les forces en présence laissent entre elles des zones neutres. Il ne fait pas de doute que le Conseil devrait, dans une certaine mesure, accéder à ces demandes et faciliter la mission de la Force. L'autorisation de circuler dépend du Gouvernement de Chypre, et le Conseil peut appuyer de son autorité la demande déjà présentée aux autorités compétentes et que ces autorités semblent d'ailleurs être disposées à accorder.

28. Quant aux autres difficultés mentionnées dans le rapport, il me semble qu'elles trouvent leur réponse dans les importantes propositions que vient de faire l'archevêque Makarios [S/5950/Add.2, annexe]. Nous pensons en effet que la Force des Nations Unies devrait pouvoir collaborer avec le Gouvernement de Chypre pour l'application de ces propositions qui tendent à amorcer la pacification de l'île, à savoir: suppression de toutes les restrictions économiques, suppression de tous les postes armés dans l'ensemble de l'île, assistance financière à certains Chypriotes turcs et amnistie générale. De telles propositions ne doivent pas rester sans écho. Devant cette situation tragique, pénible et dangereuse, toutes les occasions qui s'offrent doivent être saisies.

29. Je voudrais ici rendre un fervent hommage à la mémoire de M. Sakari Tuomioja. Par les efforts dignes d'éloges qu'il a déployés pour promouvoir une solution pacifique du problème, il a rendu un grand service à la paix.

30. Sans vouloir critiquer ni minimiser ce que les médiateurs ont fait jusqu'à présent — d'autant plus qu'aucun résultat n'a été révélé — je voudrais me permettre de souligner que l'on ne peut, à mon humble avis, résoudre ce problème sans tenir compte de certains principes fondamentaux et de certains critères psychologiques. Chypre était une colonie; celle-ci a obtenu son indépendance à l'issue d'une lutte armée, très meurtrière, qui l'a rendue à juste titre jalouse de cette indépendance et méfiante à l'égard de ses colonisateurs d'hier et de ceux qui les avaient précédés. Ses réactions sont, en l'occurrence, celles de tout Etat — européen, africain, asiatique ou latino-américain — qui a été une colonie.

31. Chypre est donc devenue indépendante, souveraine, Membre de l'Organisation des Nations Unies. En vertu du principe de souveraineté, son organisation administrative, politique et constitutionnelle, comme celle des autres Etats, est affaire intérieure. Concernant la protection de la minorité et de ses droits, il lui appartient de faire des propositions satisfaisantes et acceptables pour les autres parties intéressées. En tout cas, ce qui nous semble certain, à nous, étant donné notre psychologie d'ex-colonisés, c'est que le temps est révolu où il était possible de conclure un traité sans Chypre et de l'imposer à Chypre, après quelques formalités.

32. Il faut, en conséquence, que le Conseil de sécurité, les négociateurs, les Etats intéressés abandonnent la fiction de l'indépendance de Chypre con-

by a treaty and must consider Cyprus, however small a country, as an equal, independent and sovereign partner, subject like them to the obligations of the Charter of the United Nations and benefiting in return from its protection. Otherwise, we shall have to keep the United Nations forces in Cyprus indefinitely at a cost which you well realize and at the risk of involving the Organization in serious difficulties. It is obvious therefore that the solution of the Cyprus question must not only be sought in Cyprus, but it must also be found in Cyprus.

33. It is the hope of my delegation that these conditions will be met and that a solution will begin to emerge, and it is therefore of the opinion that the mandate of the United Nations Force in Cyprus should be extended for three more months. My Government wishes the new Mediator every success in the delicate task that has been entrusted to him.

34. Mr. SIDI BABA (Morocco) (translated from French): Before giving its views on the Secretary-General's report on the United Nations operation in Cyprus, my delegation would like to pay tribute to the memory of the United Nations Mediator, Mr. Tuomioja, whose premature death robbed his country, Finland, and the United Nations of the distinguished services of a man who, in a particularly serious situation, gave of his best to the cause of peace in that troubled area of the Eastern Mediterranean.

35. My delegation would like to take this opportunity to express its gratification at the nomination as successor to this particularly delicate position of that distinguished figure, Mr. Galo Plaza, whose great experience and brilliant record of service in his own country, Ecuador, have earned him the confidence of the Secretary-General and of the Governments concerned. From the bottom of our hearts, we wish the new Mediator in Cyprus every success in his efforts for the greater good of that strife-ridden island.

36. The serious situation in Cyprus has now been under consideration by the United Nations for nine months. Despite the efforts of all kinds made by the Organization and supported by efforts from other quarters, the situation remains grave and the possibility of reaching a solution by negotiation is still remote.

37. During this critical period, the United Nations Force in Cyprus has grappled daily with a particularly thankless task. Its mission is primarily one of persuasion and non-military assistance, but it has had to deal most of the time with certain local realities characterized as we know by clashes between the two communities on the island, that are sometimes murderous.

38. It seems that this situation, which was a severe test of the effectiveness of the Force in maintaining order, has made it clear that the Force needs greater freedom of movement in order to make its actions more positive and better adapted to the circumstances. This state of affairs prompts us to consider that the Force, in the exercise of its functions, might when necessary be called upon to resort to certain

ditionnée par un traité et qu'ils considèrent Chypre, quelque petite qu'elle soit, comme partenaire égal, indépendant, souverain, soumis comme eux aux obligations de la Charte des Nations Unies et bénéficiant en retour de sa protection. Faute de quoi, nous serions contraints de maintenir indéfiniment les forces des Nations Unies à Chypre, au prix que vous connaissez et au risque de mettre en difficulté l'Organisation internationale. Ainsi, il est évident que la solution du problème de Chypre non seulement doit être cherchée à Chypre, mais doit être trouvée à Chypre.

33. Ma délégation espère que ces conditions étant réalisées une solution apparaîtra; c'est pourquoi elle estime qu'il est nécessaire de prolonger pour trois mois encore le mandat de la Force des Nations Unies à Chypre. Enfin, mon gouvernement souhaite au nouveau médiateur la réussite et le succès dans la délicate mission qui lui est confiée.

34. M. SIDI BABA (Maroc): Avant d'exposer le point de vue de ma délégation au sujet du rapport du Secrétaire général sur l'opération des Nations Unies à Chypre, ma délégation voudrait saluer la mémoire du Médiateur des Nations Unies, M. Tuomioja, dont la mort prématurée a privé son pays, la Finlande, et les Nations Unies des services éminents d'un homme qui, dans un cas particulièrement grave, a donné le meilleur de lui-même pour la cause de la paix dans cette partie agitée de la Méditerranée orientale.

35. Ma délégation voudrait profiter de cette occasion pour exprimer sa satisfaction concernant la nomination à cette succession particulièrement délicate de M. Galo Plaza, cette haute personnalité, dont la grande expérience et les brillants états de service dans son propre pays, l'Equateur, lui ont valu la confiance du Secrétaire général et des gouvernements intéressés. Aussi souhaitons-nous du fond du cœur que les efforts du nouveau médiateur à Chypre soient couronnés de succès, pour le plus grand bien de cette île déchirée.

36. Voici que depuis neuf mois les Nations Unies sont saisies de cette grave affaire de Chypre. En dépit des efforts de toutes sortes déployés par cette Organisation et secondés par d'autres efforts entrepris par ailleurs, la situation demeure toujours grave et les possibilités d'une solution négociée du problème paraissent toujours difficiles à trouver.

37. Durant cette période critique, la Force des Nations Unies à Chypre s'est trouvée aux prises avec une tâche quotidienne particulièrement ingrate. Dans l'accomplissement de sa mission, qui est surtout une mission de persuasion et d'assistance non militaire, elle s'est trouvée confrontée, la plupart du temps, avec certaines réalités locales caractérisées, comme nous le savons, par des affrontements parfois meurtriers entre les deux communautés de l'île.

38. Il semble que cette situation, qui mettait durement à l'épreuve l'efficacité de la Force sur le plan du maintien de l'ordre, a fait apparaître la nécessité de lui donner une plus grande liberté de mouvement afin de rendre son action plus positive, c'est-à-dire mieux adaptée aux circonstances. Cet état de choses nous incite à considérer que, dans l'exercice de ses fonctions, la Force pourrait, au cas où cela serait

measures that might prove indispensable for the maintenance of order or the return to normal conditions.

39. My delegation therefore considers that, in accordance with the resolution of 4 March 1964, the extension of the mandate of the Force, which the Council will have to decide at the end of this debate, could at the same time indicate that this is the meaning that it is proper to give to that mandate. It seems to us that, as long as the chances of reaching a solution by negotiation remain vague and uncertain, the United Nations Force in Cyprus will have to show great vigilance, for the two communities, in a headlong arms race, have transformed the population of the island into two opposing armed camps that are in danger of clashing at any moment.

40. It is significant that behind this regrettable unleashing of passions in Cyprus lie two diametrically opposed ideas concerning the political future of the island: one upheld by Greece, the other by Turkey. The logical consequence of this situation is that any mediator must bend all his efforts towards seeking an agreement between these two countries. There are even some who think, or are inclined to think, that a final settlement of the Cypriot question primarily depends upon the way in which these two ideas might ultimately be reconciled.

41. As far as we are concerned, Cyprus is, and remains, an independent, sovereign State, a Member of the United Nations and a non-aligned country. Its political future, even if changes were involved, is a question that depends above all on the freely expressed will of its population.

42. There is however reason to suppose that, once it has been established that the future of the two communities can no longer be one and the same, because the national and sovereign entity within which they have lived since independence would be brought into question, it will perhaps be necessary to seek new agreements between the parties concerned in order to arrive at a peaceful and reasonable solution that will bring the tragedy of Cyprus to an end. We are among those who believe that the present tension could at any moment result in two allied neighbours making war upon each other. It would be truly senseless if such a thing occurred and it is difficult to foresee what the consequences might be in so sensitive and important an area of the world as the Eastern Mediterranean.

43. We believe however that, in the search for such agreements, the chances of reaching a peaceful solution by negotiation depend to a very large extent on the goodwill shown by the leaders in the island, Greek as well as Turkish, and in particular by the present Government. At all events, it is our sincere hope that the crisis will be settled through the successful outcome of the efforts now being made by the new Mediator to bring peace to the island. We do not in fact see how it could be solved otherwise, for without the United

nécessaire, être appelée à recourir à certaines mesures qui s'avèreraient indispensables pour le maintien de l'ordre ou le retour à une situation normale.

39. Ma délégation pense donc que, dans le cadre de la résolution du 4 mars 1964, la reconduction de la durée du mandat de la Force, que le Conseil aura à décider à l'issue de ce débat, pourrait, en même temps, signifier que tel est le sens qu'il convient de donner à ce mandat. En effet, nous estimons que tant que les chances d'une solution négociée du problème ne se préciseront pas de manière aussi nette que claire, la Force des Nations Unies à Chypre devra faire preuve de beaucoup de vigilance car les deux communautés, du fait d'une course effrénée vers l'armement, ont transformé la population de l'île en deux forces armées, face à face, qui à tout moment risquent de s'affronter.

40. Il est significatif que derrière ce triste déchaînement des passions à Chypre il y ait, à l'arrière-plan deux idées nettement opposées en ce qui concerne l'avenir politique de l'île: l'une est soutenue par la Grèce, l'autre par la Turquie. La conséquence logique qui découle de cette situation fait que les efforts de tout médiateur ne peuvent que s'orienter vers la recherche d'un accord entre ces deux pays; certains même pensent, ou sont enclins à penser, qu'un règlement définitif de la question chypriote dépend principalement de la façon dont ces deux idées pourraient, finalement, se concilier.

41. Nous considérons, pour notre part, que Chypre est, et demeure, un Etat indépendant et souverain, Membre de l'Organisation des Nations Unies et pays non aligné. Son avenir politique, même s'il devait comporter des changements, est une question qui dépend avant tout de la volonté librement exprimée de sa population.

42. Il y a cependant lieu de supposer que, lorsqu'il aura été établi que le sort des deux communautés ne peut plus demeurer commun — parce que cette entité nationale et souveraine qui en est le cadre depuis l'indépendance serait remise en question — il faudra peut-être que des nouveaux accords soient recherchés entre les intéressés afin de trouver une solution pacifique et raisonnable mettant fin à cette tragédie chypriote. Nous sommes en effet de ceux qui pensent que la tension actuelle risque, à tout moment, de déclencher entre deux voisins alliés — ce qui serait vraiment stupide — une guerre dont on peut difficilement prévoir les conséquences dans une région du monde aussi sensible et aussi importante que celle de la Méditerranée orientale.

43. Dans la recherche de tels accords, nous considérons toutefois que les chances d'une solution pacifique et négociée dépendent, dans une très large mesure, des bonnes dispositions que pourront manifester les dirigeants de l'île, tant Grecs que Turcs, et plus particulièrement le gouvernement actuel. Quoi qu'il en soit, nous souhaitons très sincèrement que le dénouement de la crise soit l'aboutissement des efforts pour la paix, actuellement entrepris par le nouveau médiateur. Nous ne voyons d'ailleurs pas

Nations the island's fate could not be settled except by force.

44. That is what the international community is in duty bound to prevent by all means and my delegation would like to take this opportunity of paying tribute to those countries which, either by sending military contingents or by making voluntary contributions, have unselfishly supported the work of peace and the maintenance of order in Cyprus.

45. We should also like to express our satisfaction that the Government of Cyprus, in a wise gesture that we are glad to welcome, has decided to raise the economic blockade that for several weeks has been imposed on the Turkish community of the island. It is our hope that this humanitarian move, which is at the same time a gesture of appeasement, will lead to a general easing of tension in the relations between the two elements in the population of Cyprus and, above all, that it will allow negotiations to be resumed in an atmosphere of peace and tolerance. After the harsh trials to which the inhabitants of Cyprus have been subjected in the course of the last few months, we believe that such a move is significant enough to be welcomed with great relief. May I recall that it was with the same feeling of satisfaction that we have also welcomed other measures that both sides have taken in the past with a view to ending the sufferings of the population and allowing the voice of reason to be heard in that strife-ridden island.

46. My country, a Mediterranean country and a friend of Cyprus, Turkey and Greece, has been following the development of this serious conflict with particular interest, and at times with great distress. If my country has any opinion to express on this question, it is simply to remind everyone that the ties of union and mutual understanding among the peoples who live in that part of the world are much stronger and more important than anything that might divide them. It is my Government's earnest desire that this objective reality, in a region that is in the throes of transformation, will be taken into account in the final settlement of the problem. We wish to renew the appeal we have already had occasion to make to both sides to show a measure of restraint, level-headedness and common sense. It is clear that only under these conditions can all our hopes be realized.

47. Before concluding, I should like to mention another matter discussed in paragraph 231 of the Secretary-General's report [S/5950]. The financial difficulties encountered by the United Nations in this kind of peace-keeping operation are naturally due to the fact that the operation often turns out to be longer and more extensive than had been foreseen. Since such factors, which might be called imponderables, result from applying the directives contained in the resolution of 4 March 1964, my delegation is of the opinion that the Secretary-General should be authorized, as a last resort, to appeal for aid from other sources, with a view to meeting in some measure the budgetary deficit resulting from the peace-keeping operation in Cyprus.

comment il pourrait en être autrement, car, sans les Nations Unies, le sort de l'île risquerait de ne se décider que par la force.

44. C'est ce que la communauté internationale se doit d'écarter par tous les moyens et, à cette occasion, ma délégation voudrait ici rendre hommage aux pays qui, soit par des contingents, soit par des dons volontaires, ont contribué de façon désintéressée à l'œuvre de paix et de maintien de l'ordre actuellement entreprise à Chypre.

45. Nous voulons également noter avec satisfaction que le Gouvernement de Chypre, dans un geste de sagesse qu'il nous plaît de saluer, a décidé de mettre fin au blocus économique appliqué depuis quelques semaines à l'encontre de la communauté turque de l'île. Nous espérons que ce geste humanitaire, qui est en même temps un geste d'apaisement, sera le prélude à une détente généralisée dans les rapports entre les deux éléments de la population de Chypre et sera surtout de nature à permettre aux négociations de se dérouler dans une atmosphère de paix et de tolérance. Nous considérons que, après les dures épreuves que les habitants de Chypre ont connues durant ces derniers mois, un geste de cette importance mérite d'être accueilli avec un grand soulagement. Je dois rappeler que c'est avec le même sentiment de satisfaction que nous avons aussi accueilli d'autres mesures précédemment prises, de part et d'autre, et destinées à faire cesser les souffrances ou à faire entendre les appels à la raison dans cette île déchirée.

46. Pays méditerranéen, ami à la fois de Chypre, de la Turquie et de la Grèce, mon pays suit avec un intérêt tout particulier, parfois même avec angoisse, l'évolution de ce grave conflit. S'il a une opinion à formuler en cette circonstance, c'est tout simplement pour rappeler que les facteurs d'union et d'entente entre les peuples qui vivent dans cette région du monde sont plus profonds et plus importants que tout ce qui les divise. Mon gouvernement souhaite que cette réalité objective, dans une région en pleine transformation, finisse par être prise en considération dans le règlement définitif du problème. Nous renouvelons ici l'appel que nous avons déjà eu l'occasion d'adresser aux uns et aux autres pour que chaque partie fasse preuve de pondération, de sang-froid et de bon sens. Il est évident que c'est seulement dans ces conditions que tous les espoirs pourront être permis.

47. Avant de conclure, je voudrais évoquer un autre problème signalé dans le rapport du Secrétaire général en son paragraphe 231 [S/5950]. Les difficultés financières que rencontrent les Nations Unies dans ce genre d'opérations du maintien de la paix découlent naturellement du fait que souvent la durée de l'opération se révèle être plus étendue et plus longue que prévu. Etant donné qu'il y a là des motifs — impondérables, dirai-je — qui ne sont que la conséquence de la mise en œuvre des directives contenues dans la résolution du 4 mars 1964, ma délégation estime que le Secrétaire général peut être autorisé à faire appel, en dernier ressort, à d'autres concours en vue de combler, jusqu'à une certaine mesure, le déficit budgétaire de l'opération du maintien de l'ordre à Chypre.

48. I should also like, before I conclude, to pay sincere tribute to the Secretary-General and to all his civilian and military staff, both at Headquarters and in Cyprus, for the notable services they have rendered to the cause of peace in that part of the world.

49. Mr. HAJEK (Czechoslovakia): May I be permitted to join other members in paying a tribute to the memory of Mr. Sakari Tuomioja, whose passing away is a grave loss to his country as well as to the United Nations, both of which he served with his great ability, talent, skill and dedication.

50. Once more the Security Council is dealing with the problem of Cyprus. Once more we have to examine and analyse the facts brought before us in order to draw our conclusions from them and to help us find the proper solution. We have spent a considerable number of our meetings in the past dealing with this problem, some of them in an atmosphere of tension, facing a threat of invasion and even acts of armed aggression with all the horrors of the use of modern arms. The problem of Cyprus and even its consideration by the Security Council thus has a history full of dramatic events. From this history—which we have followed and which is reflected in the Secretary-General's report [S/5950 and Add.1 and 2]—we all may have acquired experience and may have learned to understand the substance of the problem better.

51. This history, and especially the turbulent days in the second week of August, has given us sufficient proof of what is the primary element, the paramount reason why the question of Cyprus has become a concern for the Security Council, and why it may give rise to a grave danger for peace in the Mediterranean and in the world. It is quite obvious that it is not the existence of two national communities with their differences which is the main cause of the conflict, but the fact that these differences are being used as a pretext for external interference, for pressure, and even for invasion and aggression.

52. At the beginning of the consideration of the Cyprus problem by the Security Council, our delegation on 25 February 1964 made the following observation:

"It is necessary to say that the atmosphere in which bloodshed and regrettable conflicts have taken place results from the continuous threat of foreign aggression, invasion, intervention, occupation and partition of Cyprus, which constitute a heavy element of nervousness, over-irritation, suspicion and tension. Only in an atmosphere completely free from the dangers of an external attack and pressure, and in which every possibility of invasion, occupation or partition is unambiguously rejected, will it be possible to reintroduce into the relations between the Greek majority and the Turkish minority in Cyprus that element of confidence and harmony which will enable their coexistence to be secured in full respect for their rights." [1097th meeting, para. 58.]

48. Je voudrais également, avant de terminer, adresser un hommage sincère au Secrétaire général et à tous ses collaborateurs civils et militaires, tant au Siège de l'Organisation des Nations Unies qu'à Chypre, pour les services éminents qu'ils ont rendus à la paix dans cette partie du monde.

49. M. HAJEK (Tchécoslovaquie) [traduit de l'anglais]: Permettez-moi de me joindre aux autres membres du Conseil pour rendre hommage à la mémoire de M. Sakari Tuomioja, dont la disparition constitue une grande perte tant pour son pays que pour les Nations Unies qu'il avait servies avec une compétence, une habileté et un dévouement extrêmes.

50. Une fois encore, le Conseil de sécurité examine le problème de Chypre. Une fois encore, il faut étudier et analyser les faits qui nous ont été soumis, afin d'en tirer nos conclusions et nous efforcer de trouver la solution appropriée. Nous avons déjà, par le passé, consacré bon nombre de séances à l'examen de ce problème, parfois dans une atmosphère de tension, car nous nous trouvions en présence d'une menace d'invasion et même d'agression armée, avec toute l'horreur que comporte l'utilisation d'armes modernes. Le problème de Chypre, ainsi que l'examen de celui-ci par le Conseil de sécurité, a donc une histoire riche en événements dramatiques. De cette histoire — dont nous avons suivi le déroulement ici et qui trouve son expression dans le rapport du Secrétaire général [S/5950 et Add.1 et 2] — nous avons tous sans doute acquis une certaine expérience et sommes mieux à même de comprendre le fond du problème.

51. Cette histoire, notamment les journées houleuses de la deuxième semaine d'août, nous a fourni des preuves suffisantes de ce qui constitue l'élément essentiel, le motif principal pour lequel la question de Chypre est devenue un sujet d'inquiétude pour le Conseil de sécurité, les raisons également pour lesquelles un grave danger pour la paix dans la région méditerranéenne et dans le monde peut en résulter. Ce n'est manifestement pas l'existence de deux communautés nationales, avec leur différences, qui constitue la cause principale du conflit, mais plutôt le fait que ces différences mêmes servent de prétexte à une intervention étrangère, à des pressions venues de l'extérieur, voire même à l'invasion et à l'agression.

52. Lorsque le Conseil de sécurité a entrepris l'examen du problème de Chypre, notre délégation, le 25 février 1964, avait déclaré ce qui suit:

"Il est nécessaire de dire que l'atmosphère dans laquelle se sont produits de regrettables conflits et des effusions de sang résulte d'une menace continue d'agression étrangère, d'invasion, d'intervention, d'occupation et de partage de Chypre, laquelle est une cause de nervosité, d'irritation, de suspicion et de tension. Ce n'est que dans une atmosphère où tout danger d'attaque ou de pression extérieures aura été dissipé, et tout risque d'invasion, d'occupation ou de partage définitivement écarté qu'on pourra faire renaître, entre la majorité grecque et la minorité turque de Chypre, la confiance et l'harmonie qui assureront leur coexistence dans le plein exercice de leurs droits respectifs." [1097ème séance, par. 58.]

And in the same intervention we stated:

"Our understanding follows from the fundamental principles of the Charter. We are convinced that the Security Council, proceeding from these principles, must deal with the solution of the question before us unequivocally from the point of view of safeguarding the security, independence, sovereignty and territorial integrity of Cyprus, a Member State of the United Nations." [Ibid., para. 57.]

The history of the events both in Cyprus and here in the Security Council has proved that we were right, together with other members who considered the question from the same point of view.

53. The danger of a foreign invasion, of an attack on Cyprus, was and is a real one. The Security Council had to act not only to prevent a possible invasion, but to stop an attack which had materialized and which had serious consequences in human casualties and material damages. In so acting, the Council, in spite of the reluctance of some of its members, had to acknowledge and protect the security, sovereignty, independence and territorial integrity of the Republic of Cyprus, represented by its Government both in the country and here in the United Nations. And this was correct. Any measure which did not respect that primary fact and position could not be helpful in solving the critical situation in Cyprus, nor the problem here in the Council

54. Any attempt at weakening this position would only increase the instability of the situation and thereby the danger to peace. On the other hand, all moves—even though indirect and timid, which we have had occasion to deplore—that helped to repel invasion, aggression, or interference in the affairs of Cyprus and to strengthen the sovereignty of independent Cyprus, have been a direct contribution to re-establishing peace and security and bringing about a permanent and satisfactory settlement.

55. Striking proof of this is given in the telegram dated 15 September [S/5950/Add.2, annex] from President Makarios to the Secretary-General, which stated that the Cyprus Government had decided to remove all economic restrictions on the rebellious parts of the Turkish community and to remove all its armed posts, provided that the Turkish leadership would do the same, and to assist those Turkish Cypriots financially who wish to resettle and to afford them any protection needed; it was also stated that the Cyprus Government was disposed to granting a general amnesty and accepting any suggestion of the United Nations in respect of certain practical security measures that would contribute to the pacification of the island, provided that such measures did not affect the political solution of the problem.

56. We cannot but agree with the Secretary-General when he describes these suggestions as an important step toward reducing current tensions and enabling

Au cours de cette même intervention, nous avons ajouté:

"Nous considérons que, eu égard à ces principes [de la Charte], le Conseil de sécurité doit chercher à résoudre la question dont il est saisi en s'attachant sans ambiguïté à sauvegarder la sécurité, l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de Chypre qui est un Etat Membre de l'Organisation des Nations Unies." [Ibid., par. 57.]

L'histoire des événements survenus tant à Chypre qu'au sein même du Conseil de sécurité a prouvé que nous avons raison, ainsi que tous ceux qui ont envisagé la question sous le même angle.

53. Le danger d'invasion étrangère, d'attaque contre Chypre, était et demeure réel. Le Conseil de sécurité a dû agir non seulement pour empêcher une invasion qui pouvait se produire, mais encore pour faire cesser une attaque qui s'était effectivement produite et qui avait eu de graves conséquences tant en ce qui concerne les pertes de vies humaines que les dommages matériels. En agissant ainsi, le Conseil, malgré l'hésitation de certains de ses membres, a dû reconnaître et protéger la sécurité, la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale de la République de Chypre représentée par son gouvernement, dans le pays même et ici, à l'Organisation des Nations Unies. Cela était normal; toute mesure qui n'aurait pas tenu compte de ce fait essentiel et de cette position fondamentale n'aurait pu être utile ni au rétablissement de la situation critique qui règne à Chypre ni à la solution du problème ici, au Conseil.

54. Toute tentative visant à affaiblir cette position ne ferait qu'accroître l'instabilité de la situation et, partant, le danger que celle-ci constitue pour la paix. D'autre part, toutes les décisions — même si elles étaient indirectes et timides, comme nous avons eu l'occasion de le déplorer — qui ont aidé à faire échec à l'invasion, à l'agression ou à l'ingérence dans les affaires intérieures de Chypre et à renforcer la souveraineté et l'indépendance de cette nation, ont constitué une contribution directe au rétablissement de la paix et de la sécurité et à la recherche d'un règlement définitif et satisfaisant du problème.

55. Une preuve éloquentة nous en est fournie par le télégramme que le président Makarios a adressé au Secrétaire général, le 15 septembre dernier [S/5950/Add.2, annexe], et dans lequel il déclarait que le Gouvernement de Chypre était décidé à lever toute restriction économique imposée aux éléments rebelles de la communauté turque, à démanteler tous les postes armés, à condition que les dirigeants turcs fassent de même, à apporter une aide financière aux Chypriotes turcs qui désirent se réinstaller et à assurer leur protection; de plus, il a mentionné que le Gouvernement de Chypre était disposé à accorder une amnistie générale et à accepter toute suggestion des Nations Unies concernant certaines mesures pratiques de sécurité susceptibles de pacifier l'île, à condition que de telles mesures n'affectent pas la solution politique du problème.

56. Nous ne pouvons qu'approuver le Secrétaire général lorsqu'il qualifie ces suggestions de mesures importantes pour assurer la détente et pour permettre

the United Nations Force and the United Nations in general, to accomplish its peaceful tasks. The Cyprus Government, by its courageous and brave resistance to all external pressures and attacks, has upheld not only the independence of the country but also the basic principles of the Charter, and is now taking another positive step—for reconciliation, for a peaceful reconstruction. In this it should be fully supported by the United Nations, and its authority further strengthened, in order to accomplish these noble and constructive tasks. It should be further protected, strongly and effectively, against any attempts at pressure and interference from abroad.

57. Our delegation has to draw attention to the fact that the danger of invasion or armed attack, which the Council has stopped by its action in the past, has not been definitely excluded. Nor is it the only threat to the Republic of Cyprus and to the aims of the United Nations. During the whole development of what is called the Cyprus crisis, we have been observing constant attempts at subordinating the independence of Cyprus to the interests and aims of a military alliance, namely, NATO. The authors of these efforts, after having tried in vain to prevent the United Nations from dealing with the Cyprus crisis have been attempting to duplicate the functions of the United Nations and to turn events virtually away from and against the aims of the United Nations.

58. It is generally known that the leading Powers of NATO had appointed uninvited so-called "assistants" to the United Nations Mediator. Ignoring entirely the fact that the Government of Cyprus had rejected those "self-appointed mediators"—to use the Cypriot Government's expression—whose activities could only, as The New York Times of 2 July 1964 reported the Government of Cyprus to have stated, "raise the danger of the Cyprus question becoming involved in circles outside the United Nations", these Governments then took one more step of intervention in Cyprus on behalf of NATO. There has been much information in the Press concerning these activities. May I quote, as an example, the well-known publication Newsweek of 31 August, where we read that "... all along, the U.N. presence in Geneva has merely been a camouflage for NATO efforts to solve the island's problems within the family"—the family to which, as we know, the Cypriot people certainly are not keen to belong. And, after this passage, there follows a description of another version of that famous Acheson plan called "Enosis Plus", whose basic elements, according to the numerous and various press commentaries, constitute a certain bargain: a bargain with the interests and aspirations of the Cypriot people, a bargain where one speaks of such prices as a Turkish base, or the de facto partition of Cyprus, or even the cession of a Greek island to Turkey—in any case, a bargain which seems to ignore the interests and aspirations of the population, the national and historical entities, and seems to be animated solely by the desire for military bases and for removing certain difficulties in a military alliance at the expense of a peaceful people which chooses the way of non-alignment, the way of

à la Force des Nations Unies, et aux Nations Unies en général, de s'acquitter de leurs tâches pacifiques. Le Gouvernement de Chypre, ayant, par sa résistance vaillante et courageuse à toutes les pressions et attaques de l'extérieur, réussi non seulement à défendre l'indépendance du pays, mais aussi les principes fondamentaux de la Charte, prend maintenant une nouvelle mesure positive en vue de la réconciliation et du relèvement du pays dans la paix. En cela, le Gouvernement chypriote devrait être entièrement appuyé par les Nations Unies, et son autorité devrait être renforcée pour lui permettre de remplir ces tâches nobles et constructives. Il devrait être fortement et efficacement protégé contre toute tentative de pression et d'ingérence de l'extérieur.

57. Ma délégation doit maintenant attirer l'attention sur le fait que le danger d'invasion ou d'attaque armée, que le Conseil a jusqu'ici réussi à détourner par ses décisions, n'est pas définitivement écarté. En outre, ce n'est pas la seule menace contre la République de Chypre ni contre les objectifs des Nations Unies. Depuis le début de ce qu'on appelle la crise de Chypre, nous avons constaté des tentatives renouvelées pour subordonner l'indépendance de ce pays aux intérêts et aux objectifs d'une alliance militaire: l'OTAN. Les auteurs de ces tentatives, après avoir essayé en vain d'empêcher les Nations Unies de s'occuper de la crise de Chypre, ont ensuite voulu agir parallèlement aux Nations Unies et, en fait, détourner le cours des événements dans une direction contraire aux buts de l'Organisation.

58. On sait que les principales puissances de l'OTAN avaient, sans y être invitées, envoyé des "assistants" auprès du Médiateur des Nations Unies. Au mépris du fait que le Gouvernement de Chypre avait rejeté ces "médiateurs non autorisés" — pour reprendre l'expression du Gouvernement chypriote — dont l'activité ne pouvait, si l'on en croit le New York Times du 2 juillet 1964 rapportant une déclaration du Gouvernement de Chypre, "qu'augmenter le danger de voir la question de Chypre traitée dans des milieux extérieurs à l'Organisation des Nations Unies", ces gouvernements ont pris une mesure de plus pour intervenir à Chypre au nom de l'OTAN. De nombreuses informations ont paru dans la presse à propos de ces activités. Je citerai à titre d'exemple le numéro du 31 août de l'hebdomadaire bien connu Newsweek, où nous lisons que "... d'un bout à l'autre, la présence des Nations Unies à Genève n'a servi qu'à camoufler les tentatives de l'OTAN visant à résoudre le problème de l'île au sein de la famille", famille à laquelle, nous le savons, le peuple de Chypre n'a guère envie d'appartenir. Après ce passage, on trouve une description d'une autre version du célèbre plan Acheson, appelé "Enosis Plus", dont les éléments essentiels, d'après des commentaires de presse nombreux et variés, sont un certain marchandage portant sur les intérêts et les aspirations du peuple chypriote, et dans lequel on parle de prix tels que base turque, partage de facto de Chypre ou même cession d'une île grecque à la Turquie; en tout cas, un marchandage qui semble méconnaître les intérêts et les aspirations de la population, les entités nationales et historiques, et se fonder uniquement sur le désir d'installer des bases militaires et d'aplanir certaines difficultés qui ont surgi

friendship with all other peoples, and which rejects the role of an aircraft carrier operated by far-away imperialists and colonialists.

59. Let us recall on this occasion the recent words of the Minister for Foreign Affairs of Cyprus about the NATO arms which, more than a month ago, were killing and maiming Cypriot people and destroying their houses. Then we will see the whole picture of the role of NATO and of its leadership, whose aims, of course, are far removed from and contrary to the interests of the Cypriot people.

60. We are gratified that the Government of Cyprus, faithful to the principles of the Charter, rejected those different plans, but we deem it necessary to remind the Council of the danger that those and other possible plans constitute not only for the independence of Cyprus but also for peace and for the role of the United Nations.

61. May I remind the members of the Council that public opinion even in the Western countries is pointing at the danger of such attempts and the necessity of stopping them. Such, for example, seems to us to be the undertone of an editorial published in yesterday's issue of The Observer of London, a well-known Sunday paper with a certain authority as far as public opinion is concerned. After recognizing the positive direction of the recent conciliatory moves made by the Government of Cyprus, and which I have just cited, the paper insists on the necessity of removing "suspicions that the defence interests of the West, operating through NATO and CENTO, may impose a constitutional settlement on the Greek Cypriots against their will and better judgement, as happened at the time of the Zurich agreements".

62. It is certainly gratifying to hear such voices in Western countries, and we may only hope that these voices will be heard by those with whom the decision lies.

63. The Czechoslovak Government, following with attention and preoccupation the events in and around Cyprus, once again expressed its opinion recently in a communiqué published jointly with the Government of the Soviet Union on 7 September, after the recent conversations between the President of the Czechoslovak Socialist Republic and the Chairman of the Council of Ministers of the Union of Soviet Socialist Republics; the communiqué stated:

"The inadmissible interference by the NATO countries in the internal affairs of Cyprus, the artificial stirring up of nationalist conflicts, are an attempt to deprive the Cypriot people of national independence and subject Cyprus to the military and political plans of NATO. Both signatories to the communiqué declare that they support the legitimate struggle of the Cypriot people against foreign interference. They proceed from the premise that it is necessary to respect the inviolable rights of the Cypriot people, withdraw all foreign troops from

dans une alliance militaire, aux dépens d'un peuple pacifique qui a choisi le non-alignement et l'amitié avec tous les autres peuples et qui refuse le rôle de porte-avions contrôlé à distance par les impérialistes et les colonialistes.

59. Je voudrais rappeler à cette occasion les paroles récentes du Ministre des affaires étrangères de Chypre à propos des armes de l'OTAN qui, il y a un peu plus d'un mois, tuaient et mutilaient des Chypriotes et détruisaient leurs maisons. Nous aurons alors le tableau complet du rôle de l'OTAN et de ses dirigeants, dont les objectifs, bien entendu, sont très éloignés de ceux du peuple de Chypre et leur sont même contraires.

60. Nous sommes heureux que le Gouvernement de Chypre, fidèle aux principes de la Charte, ait rejeté ces divers plans, mais il nous semble nécessaire de rappeler au Conseil le danger que ces plans ou d'autres plans éventuels constituent non seulement pour l'indépendance de Chypre, mais aussi pour la paix du monde et pour le rôle des Nations Unies.

61. Puis-je rappeler que l'opinion publique, même dans les pays de l'Ouest, signale le danger de semblables tentatives et insiste sur la nécessité d'y mettre fin. C'est ce qui semble ressortir, par exemple, d'un éditorial paru hier, dans un journal de Londres bien connu, l'Observer, qui jouit d'une certaine autorité pour ce qui est de l'opinion publique. Après avoir reconnu le sens positif des récentes manœuvres conciliatrices du Gouvernement chypriote, éléments que je viens de relever ici, le journal insiste sur la nécessité de faire disparaître "tout soupçon que les intérêts de la défense de l'Occident, intervenant par l'intermédiaire de l'OTAN et de l'OTCEN, puissent imposer aux Chypriotes grecs un règlement constitutionnel contraire à leur volonté et à leur jugement, ainsi que cela s'est produit au moment des Accords de Zurich".

62. Il est certes agréable d'entendre un tel son de cloche dans la presse occidentale et nous ne pouvons qu'espérer que cette voix sera écoutée par ceux qui ont le pouvoir de prendre des décisions.

63. Le Gouvernement tchécoslovaque, qui suit avec attention et avec préoccupation les événements de Chypre, vient d'exprimer une fois de plus son opinion dans un communiqué publié le 7 septembre de concert avec le Gouvernement de l'Union soviétique, à la suite des récents entretiens entre le Président de la République socialiste tchécoslovaque et le Président du Conseil des ministres de l'Union des Républiques socialistes soviétiques. Ce communiqué déclarait:

"L'ingérence inadmissible des pays de l'OTAN dans les affaires intérieures de Chypre et les manœuvres visant à attiser artificiellement des conflits nationalistes sont une tentative pour priver le peuple chypriote de son indépendance nationale et pour soumettre Chypre aux plans militaires et politiques de l'OTAN. Les deux parties signataires de ce communiqué appuient la lutte légitime du peuple chypriote contre l'ingérence étrangère. Elles partent du principe qu'il est nécessaire de respecter les droits inviolables du peuple chypriote, de retirer

Cyprus and help its population—Greeks and Turks alike—to live and work in peace."

It is for such a solution that Czechoslovakia will strive here and through the other organs of the United Nations. It is towards such a solution that the efforts of the Security Council have to be directed.

64. It was with a view to facilitating such a solution that the United Nations presence was recommended by the Security Council resolution of 4 March 1964. We have heard from the representative of Cyprus—who is the main interested party and whose opinion on this question is a decisive one—that his Government considers the role of the United Nations Force as positive and wishes, as does the Secretary-General, that it should be extended for a further three months. The Government of the Czechoslovak Socialist Republic is willing to agree to such an extension under the assumption that the further activities of the Force will continue to be undertaken strictly within the framework of its original mandate, stipulated by the resolution of 4 March, and will neither impose financial obligations on Member States nor infringe upon the sovereign right of Cyprus and its Government.

The meeting rose at 5.15 p.m.

du pays toutes les troupes étrangères et d'aider la population chypriote, grecque et turque, à vivre et à travailler en paix."

C'est en faveur d'une telle solution que la Tchécoslovaquie entend travailler ici et par le truchement des autres organes des Nations Unies. C'est aussi vers une telle solution que devraient tendre les efforts du Conseil de sécurité.

64. Pour faciliter cette solution, la résolution du 4 mars 1964 avait recommandé la présence de la Force des Nations Unies. Le représentant de Chypre, c'est-à-dire la principale partie intéressée et celle dont l'opinion doit être, dans cette affaire, d'une importance décisive, nous a dit que son gouvernement estimait que le rôle de la Force était positif et qu'il souhaitait par conséquent, comme le Secrétaire général, que son mandat soit prorogé pour trois mois. Le Gouvernement de la République socialiste de Tchécoslovaquie est disposé à accepter cette prorogation, à condition que les futures activités de la Force restent, comme par le passé, strictement dans le cadre du mandat initial énoncé dans la résolution du 4 mars, et qu'elles n'imposent aucune charge financière aux Etats Membres ni n'empiètent sur les droits souverains de Chypre et de son gouvernement.

La séance est levée à 17 h 15.